

- ∨ Archives ecclésiastiques : clergé séculier (série G)
 - ∨ Évêché d'Évreux
 - ∨ Propriétés de l'Évêché
 - Biens situés à Croth.

Biens situés à Croth.

Description :

Présentation du contenu

Autorisation donnée par le chapitre d'Évreux à Raoul de Chevri, évêque d'Évreux, de passer un compromis avec l'abbaye de Marmoutiers pour le règlement du litige pendant entre l'évêque et l'abbaye au sujet de biens et de revenus situés à Croth ; – procuration délivrée par Raoul de Chevri, évêque d'Évreux, à Aubert, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs de Paris, pour l'autoriser à recevoir en son nom de Guillaume, prieur de Notre-Dame-des-Champs, agissant pour les religieux de l'abbaye de Marmoutiers de Tours, une somme de 300 livres tournois qui lui était due par suite d'un accord intervenu entre eux, et dont le montant devait être employé pour le bien de l'église d'Évreux.

Date :

1267-1269

Description physique :

Description physique : (Liasse.) 2 pièces, parchemin

Identifiant :

G13

Localité : Croth ; Marmoutiers (abbaye de) ; Notre-Dame-des-Champs (Paroisse) ; Saint-Pierre-aux-Bœufs, Paris ; Tours

Autres identifiants :

Cotes extrêmes : G13

Mots-clés

Géolocalisation Croth Marmoutiers (abbaye de) Notre-Dame-des-Champs (Paroisse) Saint-Pierre-aux-Bœufs, Paris Tours

Personne (physique ou morale) Aubert (le Sieur) Chevri, Raoul II de (évêque d'Evreux) Notre-Dame des Champs Saint Pierre (apôtre)